Image not found or type unknown

Auto ecole [Nom retiré]

Par **mibyjo03**, le **01/06/2010** à **02:18**

[Message Édité]
Question posée le 01/06/2010. 23 lectures.
Bonjour

comme beaucoup de monde je me suis inscrit dans une auto ecole proche de chez moi...

des l inscription on me parlais deja des heures sup pour la conduite mais je n y pretais pas attention puisqu il me fallais passer mon code ....

pendent cette periode (passage du code) tout s est plus ou moin bien passer ... forcement ils n avaient rien a faire ....

le code obtenu je me presse chez **[Message Édité]** et a ma grande surprise on m annonce que je n aurrai pas de lecon de conduite avant 2 mois au moin .

la je m affole un peu puisqu ils m ont fait signer un contrat d un an mais on m explique que c est pour tout le monde pareil et on oublie pas de me rappeler que je dois mettre de coter pour les heures sup

malgres tout les 2 mois passent et ma 1ere heure de conduite arrive.

je m appercevrais plus tard que tout commance a ce moment.

en effet les 2 premieres heures on m a fait conduire sans rien toucher d autre que le volant.

a la 10eme heure je n avais meme pas fini l etape une ....

avec 4 etape je me dit qu il va me falloire 40h au moin pour obtenir mon permis

la j en fait part a ma monitrice qui est aussi la gerante de l auto ecole

elle m explique que l etape une est la plus longue des 4 mais que comme on me l a dit il va falloire que je donne 400 euro pour les heures sup ...

le calcule est vite fait a 40 euro de l heure il me faudra 10h sup ,j ai signé et payer pour 25h 10 que l on veut me vendre cela fait 35h de conduite

par toutes ses explications plus farfellue les unes que les autres je me retrouve embrouillé ....

puisque cette affaire me saoul je decide donc de me renseigner pour savoir ce qui est ou pas normal dans ma formation .

vers la 13eme heure de conduite elle commence a devenir plus inssistante sur les 400 euro et me donne des exemples d eleves qui n ont pas suivient son conseil et ne peuvent pas payer les 10 h sup donc leur formation va etre momentanément interompue et la je pence a ces malheureux qui ont signer un contrat d un an.....

sans attendre j explique que si elle prendrait moin son temp a rigoler en voiture il ne faudrait pas 10 h supp pour terminer la formation conduite et je vide mon sac .....1h de conduite c pas 40 min .....ect...

fort de mes explications elle a du mal a m embrouiller cette fois ci....

ce retrouvant coincer elle et son marie qui est le 2 eme moniteur se mettent a gueuller et me font clairement comprendre que si je ne veux pas prendre les 10 h sup je n en aurrai aucune

et a partir de ce moment les lecons etaient vraiment baclées

on ne m a expliquer aucune des verifications

le jour de l examen je suis tomber sur une manoeuvre jamais vu pendent les lecons

je ne suis aller qu une fois sur l auto route .....

la liste des exemples est bien longue a tel point que mes proches voullaient aller la voir .....

elle m a presenter comme ca a l examen de conduite que j ai forcement louper

est il possible de les attaquer en justice ou de reclamer une partie de mon argent pour le service payé qui ne m a pas ete rendu ?

sur le contrat il est bien ecrit :

l etablissement s engage a delivrer une formation conforme aux objectifs contenus dans le programme national de formation et enumeres dans les 4 etapes de formation du livret d apprentissage.

en tout cas je veux vraiment faire quelque chose contre ce que j estime etre une arnaque qu ils font subire sans doute a beaucoup de leur eleves.

Note de Psychollama : Merci de ne pas citer nommément l'entreprise dont vous parlez.

Par **laure123**, le **03/06/2011** à **23:49**

En réponse au message du 1/06 tu oublies d'après ce que j'ai entendu dire de ton histoire que tu es parti dans une autre auto école et que tu as pris au moins 15heures de conduite comme l'autre auto école te l'avait dit!!!
Tout le monde te dira qu'il est impossible d'avoir son permis en 25H!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

c'est facile d'écrire des saloperies sur les personnes qui t'ont tenu tête de les démollir alors qu'ils sont sympas arrangeants et chez eux au moins on a le permis du premier coup en 40 h ce qui n'est vraiment pas le cas de partout!

ils font très bien leur travail et sont sympas et conciliants

Si vous lisez le message de cet idiot je vous conseille d'aller dans leur bureau et de les rencontrer ils sont droits francs et honnêtes ;)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés